

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 19 mai 2020 à compter de 15h25 par vidéoconférence ayant quorum, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

**Sont présents par vidéoconférence :**

|                          |                                                           |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Monsieur Gaétan Guindon  | Maire de la municipalité de Denholm                       |
| Monsieur Alain Fortin    | Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton               |
| Madame Francine Fortin   | Mairesse de la Ville de Maniwaki                          |
| Monsieur Roch Carpentier | Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau |

**Sont aussi présentes par vidéoconférence :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

**Ouverture de la séance par le préfet**

---

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 15 h 25 et aborde ensuite l'ordre du jour.

**2020-CA-034**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 19 mai 2020**

---

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2020-CA-035**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2020**

---

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 21 avril 2020, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2020-CA-036**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2020**

---

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 5 mai 2020, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2020-CA-037**

**Modification de la résolution 2020-CA-029 – Financement octroyé au dossier 20-510 à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises**

---

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de modifier la résolution 2020-CA-029 afin d'allouer un montant de 40 000 \$ et non de 50 000\$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-510, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2020-CA-038 | <b>Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-511, sous conditions</b>                                                                                                                                                                                   |
|             | <p>Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-511, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.</p>    |
|             | ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2020-CA-039 | <b>Octroi de financement – 10 800\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-513, sous conditions</b>                                                                                                                                                                                   |
|             | <p>Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’allouer un montant de 10 800 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-513, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.</p> |
|             | ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2020-CA-040 | <b>Octroi de financement – 7 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-515, sous conditions</b>                                                                                                                                                                                    |
|             | <p>Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 7 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-515, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.</p>     |
|             | ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2020-CA-041 | <b>Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-518, sous conditions</b>                                                                                                                                                                                   |
|             | <p>Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-518, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.</p>  |
|             | ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2020-CA-042 | <b>Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-519, sous conditions</b>                                                                                                                                                                                   |
|             | <p>Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-519, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.</p>    |
|             | ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2020-CA-043 | <b>Octroi de financement – 20 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-520, sous conditions</b>                                                                                                                                                                                   |
|             | <p>Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 20 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-520, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.</p>    |
|             | ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

2020-CA-044

Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-521, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-521, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 mai 2020.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2020-CA-045

Demande au ministère de l’Économie et de l’Innovation – Octroi de sommes supplémentaires à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans le cadre du programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises

**Considérant** que le Québec connaît une situation économique exceptionnelle et circonstancielle causée par la pandémie de la COVID-19;

**Considérant** que cette pandémie et les mesures restrictives afférentes affectent grandement les entreprises de toutes les régions et plus particulièrement les commerces locaux et les entreprises de services;

**Considérant** que dans ce contexte, le gouvernement a mis en place une mesure spécifique d’appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19;

**Considérant** que les modalités de la mesure spécifique d’appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19 dans le cadre des Fonds locaux d’investissement ont été autorisées le 31 mars 2020;

**Considérant** qu’une enveloppe de 150 millions de dollars est rendue disponible aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux villes afin que celles-ci viennent directement en aide aux entreprises;

**Considérant** qu’un contrat de prêt est intervenu entre le ministère de l’Économie et de l’Innovation (MEI) et la MRC afin de déterminer les conditions et modalités d’un prêt sans intérêt de 837 504 \$, consenti par le ministre pour l’établissement du programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des Fonds locaux d’investissement;

**Considérant** qu’en date du 19 mai 2020, des prêts ont octroyé par le comité administratif de la MRC à vingt (20) différents promoteurs, représentant un montant total de 718 876 \$, le solde disponible n’étant maintenant que de 118 628 \$, moins d’un mois après le contrat intervenu entre le MEI et la MRC;

**Considérant** que l’économie de notre MRC est composée d’un très grand nombre d’entreprises touristiques qui sont fortement touchées par la crise actuelle;

**Considérant** que la MRC a été informée de la possibilité de présenter une demande de fonds supplémentaires au MEI, dans le cadre du programme d’Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises;

**Considérant** la recommandation des membres du comité plénier administratif à l’occasion de la rencontre tenue le 11 mai 2020 dans ce dossier.

**En conséquence**, madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu par le Comité administratif de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser Mme Lynn Kearney à présenter une demande de fonds supplémentaires auprès du MEI dans le cadre du programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 15 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
**Chantal Lamarche**  
**Préfète**

\_\_\_\_\_  
**Véronique Denis**  
**Directrice générale adjointe**  
**et greffière**

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*